

L'activité d'un empereur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 38

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

batier, vo conseillo dè bairè dâo Dèzaley, l'est on vin qu'est renomnâ!

— Tant mi por li fe lo vilho conseilleur, ein soclieint on pou épais. C. T.

L'activité d'un empereur. — C'est de Guillaume II qu'il s'agit. L'an dernier, il a reçu mille vingt-six rapports immédiats; il a rendu sept cent cinquante et un arrêts et signé huit cent deux ordres de cabinet. Cinq mille huit cent cinquante-sept rapports lui avaient été adressés par la voie hiérarchique ordinaire.

Nous ne parlons pas des voyages, discours, revues, etc., etc.

Le pauvre homme!

Avant le temps des portiers.

Dans les maisons construites par nos pères, dit un écrivain de Paris, M. Roqueplan, l'usage général était celui-ci : — pas de portier — un passe-partout pour chaque locataire, et, le plus souvent, pas de passe-partout et la nécessité de frapper à la porte un nombre de coups correspondant au numéro des étages.

De là quelques confusions comiques. Le premier coup n'éveillant pas sûrement ceux qui attendaient, ne comptait pas. Une dame en camisole se mettait à la fenêtre, ne reconnaissait pas le rentrant et appelait la dame de l'étage supérieur : autre camisole.

Autre qui-proquo : nouvelle camisole. On vit ainsi plus d'une fois quatre étages garnis de femmes en camisoles, armées de chandelles, qui s'appelaient, s'injuriaient et s'arrosaient mutuellement de suif.

Les facteurs de la poste employaient le même procédé. Ils frappaient autant de coups à la porte de l'allée qu'il y avait d'étages au logement du destinataire de la lettre, et criaient : M. Michel! Allons donc, M. Michel! — Voilà! — Trois sous. Ou bien : M. Michel! — Voilà! — Marseille, vingt sous! — Vingt sous! Encore une farce de mon gueux de fils.

Tous ces détails qui mettaient en rapport les habitants d'une maison et tout un quartier au courant des affaires de chaque rue constituaient l'intimité de la famille parisienne, mais ne constituaient pas une éditilité sérieuse et respectable.

Le *cancan* courant d'un côté à l'autre de la rue, volait de fenêtre en fenêtre.

Il fallait interner le *cancan*, le résumer, le centraliser aux mains d'un seul, le condenser dans un espace étroit : de là le portier, de là la loge du portier.

Un Horace Vernet pour trente sous!

Le *Petit Marseillais* raconte l'anecdote suivante :

Un jour, Horace Vernet était allé installer son chevalet sur une place où des soldats étaient en train de manœuvrer. Et il s'amusait à reproduire sur la toile la scène qui se déroulait sous ses yeux.

Pendant une des pauses, un tout jeune soldat s'approche curieusement du peintre, se plante derrière lui et le regarde travailler avec un vif intérêt.

— Eh bien, mon garçon, lui dit Horace Vernet, qu'est-ce que tu fais là?

— Je regarde toutes ces belles choses que vous peignez.

— Ah!... Et, dis-moi, qu'est-ce que tu en penses?...

— Je pense que je voudrais bien que vous me fissiez mon portrait...

— Tu n'es pas dégoûté!...

— Seulement, j'ai peur de ne pas avoir assez d'argent pour vous payer.

— Ah!... tu voudrais me payer?...

— Oui... voyons, est-ce que trente sous, ça serait dans vos prix?...

— Trente sous!... mais tout à fait... Allons, colle-toi là et ne bouge plus!

Et en quelques coups de pinceau, Horace Vernet plante sur la toile un magnifique fantassin, très ressemblant et d'une superbe allure.

— Eh bien, es-tu content?

— Très content, Monsieur... Voici vos trente sous...

Le fantassin paye et s'en va retrouver ses camarades, son portrait sous le bras. Il le leur montre et tous s'extasient. Pourtant lui se gratte la tête d'un air mécontent.

— Mon Dieu, oui, c'est ressemblant... mais je suis sûr qu'en insistant un peu, j'aurais pu l'avoir pour vingt sous.

Boutades.

La Cour d'assises d'Alger a eu à juger dernièrement un fermier espagnol prévenu d'avoir, avec deux complices contumaces, assassiné le propriétaire de sa ferme. Il se croyait déjà condamné à mort, quand il s'est entendu infliger seulement vingt ans de travaux forcés, ce dont il a exprimé sa reconnaissance par cette naïveté :

— Dieu vous le rende, messieurs!

C'était au café du Grand-Pont. Quelques personnes assises autour d'une petite table ronde causaient politique.

Un jeune étudiant s'approcha et prit part à la conversation : ses jugements n'entraient nullement dans les vues d'un vieux grognard qui l'apostropha en ces termes :

— Tais-toi, à ton âge j'étais encore un âne!

— Vous vous êtes parfaitement bien conservé, répondit l'étudiant.

Un petit vieillard, toujours très gai, et dont les historiettes sont aussi brèves que spirituelles, indiquait l'autre jour à un ami la recette suivante :

« Je venais d'entrer en ménage et j'étais forcé de me lever fort matin ; au jour, il fallait être à l'ouvrage. Ma femme devait naturellement préparer le déjeuner, mais elle se plaignait de vapeurs, de migraines, etc., *bobos* auxquels je ne pouvais pas faire attention. Enfin, un matin, elle est très malade et déclare ne pas pouvoir se lever.

— Eh bien, lui dis-je, puisque tu ne peux pas te lever, et que tu pourrais malheureusement en mourir, veuille m'indiquer laquelle des filles du village tu crois la plus capable de te remplacer au besoin?

La malade, pour toute réponse, sauta lestement à bas du lit, et n'eut plus jamais ni vapeurs ni migraines ; elle jouit encore d'une excellente santé. »

On a dit que les enfants ne doivent parler à table que lorsqu'on les interroge, surtout lorsqu'il y a des étrangers.

Au dessert, on apporte une pièce de pâtisserie.

— Maman, dit Toto, est-ce que tu ne vas pas m'interroger?

— Et que veux-tu que je te demande, mon enfant?

— Demande-moi si je veux du gâteau.

Un négociant vient de perdre un procès qui durait depuis plusieurs années.

Il écoute le libellé du jugement.

« Attendu ceci, attendu cela ; attendu autre chose, attendu... attendu... etc. »

— Sapristi ! s'écrie-t-il, c'est donc ça que j'ai attendu si longtemps!

M. Prudhomme, philosophe :

— L'homme n'est pas fait pour vivre seul, affirmait-il hier.

— Allons donc! reprit un interlocuteur ; ce sont les femmes qui ont fait courir ce bruit-là.

Madame Lanfumé et sa bonne :

— Jeanne, votre service est mal fait, les meubles sont tout plein de poussière ; j'ai pu écrire votre nom sur le marbre de la cheminée avec mon doigt.

— Je ferai respectueusement observer à madame qu'elle s'est salie bien inutilement, car elle pouvait tout aussi bien écrire mon nom sur son album, si elle tenait tant que cela à l'écrire.

A quoi tient la fortune! — Un Américain archi-millionnaire vient de mourir en laissant toute sa fortune à une demoiselle qu'il n'avait vu qu'une fois et à laquelle il n'avait jamais parlé.

Voici les termes de son testament :

« Je lègue tout ce que je possède à miss... parce que... son petit nez retroussé m'a fait rire et m'a amusé pendant toute une soirée où je me trouvais au théâtre. »

Dans un restaurant à vingt-deux sous.

Après avoir flairé un plat qu'on lui a servi et fait une moue significative, un habitué consulte la carte, puis la rejette avec découragement.

Le garçon, qui l'observe, s'approchant :

— Est-ce que monsieur n'est pas satisfait de la composition du menu?

— Au contraire, murmure le client, je me plaindrais plutôt de sa décomposition!

Sous les verts ombrages du jardin du Casino-Théâtre, deux ouvriers, gais compagnons, venaient d'achever le litre de l'amitié. Arrive le moment de payer. Une discussion s'engage :

— C'est moi qui t'invite, c'est moi qui régle.

— Tu as payé la dernière fois, c'est mon tour.

— Je te dis que je régle.

— Et moi je te dis que je veux payer.

Enfin, de guerre las, l'un des deux amis cède :

— Puisque c'est comme ça, j'ene discute plus ; paie.

— Oui, paie!... j'ai pas le sou.

— Moi non plus.

THÉÂTRE. — Une de nos lectrices nous écrit à propos de la représentation de Sarah Bernhardt :

« Sarah Bernhardt a bien voulu honorer encore une fois Lausanne de sa présence; elle a pu constater qu'elle y compte de nombreux et fidèles admirateurs.

« Nous devons avouer, pour ce qui nous concerne, que notre enthousiasme et nos applaudissements ne disent pas assez l'admiration que nous éprouvons pour la grande tragédienne. Cependant, nous nous permettons de dire que dans la *Dame aux Camélias*, il y a un an, Sarah Bernhardt réussit mieux à nous passionner, à nous émouvoir, que dans *Adrienne Lecouvreur*. »

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, rue Pépinet, LAUSANNE rue Pépinet, 3.

FOURNITURES POUR ÉCOLES

Planches à dessin très soignées. — Etuis d'instruments mathématiques d'Aarau.

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

CARTES A JOUER

Cartes de visite. — Cartes de fiançailles.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.